

compte rendu d'activité

→ 2021

sommaire

Édito	3
Observer, accompagner, animer, positionner	4
Les instances	6
Votre Agence d'urbanisme	8
Une stratégie pour les trois prochaines années	9
Observer les dynamiques territoriales	11
Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification	15
Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances.....	19
Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales	23

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter une synthèse des travaux réalisés par l'Agence durant l'année écoulée. L'activité de l'Agence se traduit désormais au travers de 4 axes de travail :

- Observer les dynamiques territoriales ;
- Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification ;
- Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances ;
- Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales.

Cette année encore, l'activité s'est opérée dans un contexte de crise sanitaire. Pour autant, l'équipe de l'Agence d'urbanisme est restée mobilisée pour proposer aux territoires adhérents ses expertises thématiques et ses analyses issues des différents dispositifs d'observation qu'elle anime.

De profondes mutations sont en cours dans les territoires : il faut être en capacité de les appréhender et de les mettre en perspective afin de mieux les anticiper. Plus que jamais, l'Agence est un outil indispensable pour permettre aux territoires d'intégrer les enjeux des transitions écologiques et sociétales à venir.

C'est pourquoi nous avons fait le choix collectif de doter l'Agence d'une stratégie pour les trois années à venir. Bâtie autour de six domaines d'implication et de grands principes d'actions, la stratégie constitue le cadre de référence des réflexions pour construire le Grand territoire de demain.

Ce projet collectif va prendre la forme d'un chantier pluriannuel de réflexions et d'animations thématiques pour fixer le cap des politiques urbaines futures à mener à l'échelle du Grand territoire. « L'itinéraire Grand territoire » a débuté dès septembre 2021 avec un premier axe d'étude sur le foncier. Ce cycle va se poursuivre tout au long de l'année 2022. Il contribuera, j'en suis certain, à décloisonner nos réflexions et à mettre en œuvre nos politiques respectives dans le cadre de coopérations interterritoriales renforcées.

Je vous souhaite une excellente lecture,



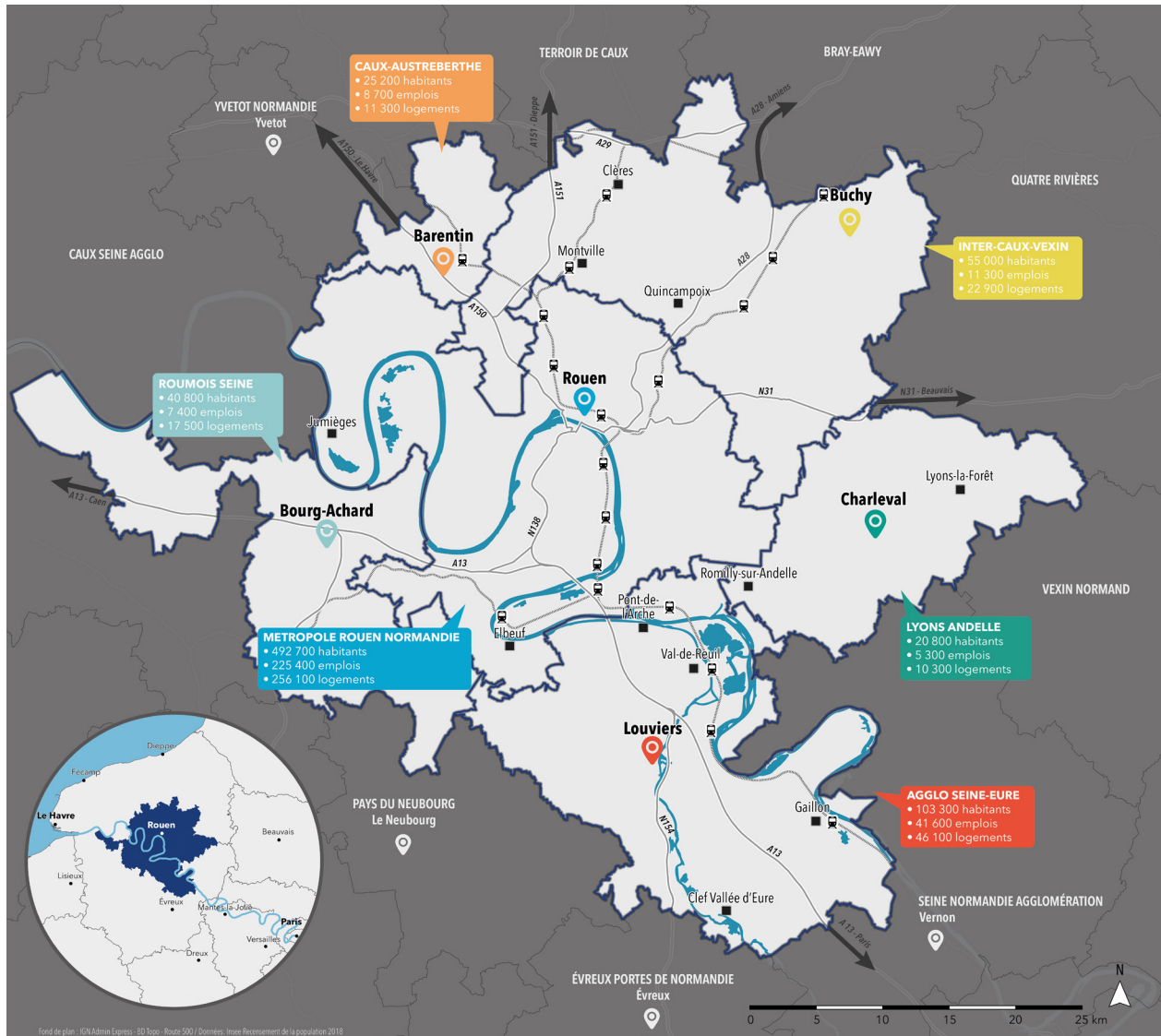
Djoudé MERABET,
Président de l'Agence

Observer, accompagner, animer, positionner

L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE) est au service de ses partenaires et adhérents. Elle accompagne les projets des collectivités qui forment le Grand territoire, vaste espace de coopérations interterritoriales qui se compose de la Métropole Rouen Normandie, de l'Agglo Seine-Eure et des Communautés de communes Inter-Caux Vexin, Lyons Andelle et Caux-Austreberthe. La Communauté de commune Roumois Seine a intégré l'Agence le 1^{er} janvier 2021, constituant ainsi un territoire d'étude de 738 000 habitants.

De statut associatif, l'Agence est présidée par Djoudé MERABET, Maire d'Elbeuf-sur-Seine et Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie. Elle est régie par une Assemblée générale qui se compose d'une soixantaine de membres représentant des services de l'État, des collectivités ainsi que des institutions publiques et chambres consulaires du Grand territoire.

Cartographie du Grand territoire



Un territoire d'étude et de projets de **2400 km²** composé de **6 EPCI** et **274 communes** au cœur de la Vallée de la Seine.
Il rassemble **738 000 habitants**, **300 000 emplois** et **364 000 logements** (Insee 2018).

Les instances

Djoudé MERABET, Maire d'Elbeuf et premier Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie en charge de l'urbanisme, est le Président de l'Agence depuis le 29 septembre 2020.

Les instances se composent du Bureau, du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale. Elles rassemblent une soixantaine de membres représentants les collectivités et des partenaires adhérents.

Les membres se sont réunis à trois occasions durant l'année 2021 : Conseil d'administration et Assemblée générale (7 juin), Bureau (19 novembre), Assemblée générale (7 décembre)

En plus de ces instances réglementaires, les membres se sont également réunis à plusieurs reprises au cours de l'année pour élaborer la stratégie triennale de l'Agence (voir page 9).

Les membres de l'Assemblée générale au 7 décembre 2021

ÉTAT

M. Pierre-André DURAND, Préfet de la Seine-Maritime
M. Jérôme FILIPPINI, Préfet de l'Eure
M. Olivier MORZELLE, Directeur régional
M. Fabrice ROSAY, Directeur général du SGAR
Mme Fabienne DUFAY, Directrice DRFIP
M. Jean KUGLER, Directeur départemental DDTM de la Seine-Maritime
M. Laurent TESSIER, Directeur départemental DDTM de l'Eure
Mme Michèle LAILLER-BEAULIEU, Directrice régionale DIRECCTE
Mme Frédérique BOURA, Directrice régionale DRAC Normandie
M. Gilles GAL, Directeur général EPFN
Mme Christine GAVINI-CHAVET, Rectrice de l'Académie de Rouen
Mme Valérie GIBERT, Directrice générale Université de Rouen

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'EURE

M. Frédéric DUCHÉ, Vice-Président
M. Sylvain BONENFANT, Conseiller départemental

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

M. Pascal BARON, Conseiller métropolitain
Mme Juliette BIVILLE, Conseillère métropolitaine
M. Patrick CALLAIS, Conseiller métropolitain
Mme Charlotte GOUJON, Vice-Présidente
M. Pascal HOUBRON, Conseiller métropolitain
M. Manuel LABBÉ, Conseiller métropolitain
M. Hugo LANGLOIS, Conseiller métropolitain
M. Pascal LE COUSIN, Conseiller métropolitain
Mme Françoise LESCONNÉ, Conseillère métropolitaine
Mme Marie-Andrée MALLEVILLE, Vice-Présidente
Mme Louisa MAMERI, Conseillère métropolitaine
M. Didier MARIE, Conseiller métropolitain

M. Jean-Marie MASSON, Conseiller métropolitain
M. Djoudé MERABET, Vice-Président
Mme Nadia MEZRAR, Conseillère métropolitaine
Mme Myriam MULOT, Conseillère métropolitaine
Mme Sylvie NICQ-CROIZAT, Vice-Présidente
M. Théo PÉREZ, Conseiller métropolitain
Mme Laurence RENOUE, Vice-Présidente
Mme Nelly TOCQUEVILLE, Conseillère métropolitaine

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LYONS ANDELLE

M. François BALDARI, Vice-Président
M. Philippe GÉRICS, Président
M. Philippe HALOT, Vice-Président

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

M. François CHARLIER, Conseiller communautaire
Mme Odile HANTZ, Conseillère communautaire
M. Richard JACQUET, Vice-Président
M. Jacques LECERF, Conseiller communautaire
M. Bernard LEROY, Président
Mme Anne TERLEZ, Conseillère communautaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER-CAUX-VEXIN

M. Bernard BRUNET, Conseiller communautaire
M. Philippe PICARD, Vice-Président
M. Alain NAVE, Vice-Président
Mme Elizabeth PUECH D'ALISSAC, Conseillère communautaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX-AUSTREBERTHE

M. Christophe BOUILLON, Président
Mme Véronique BOULARD, Conseillère communautaire
Mme Dany DA COSTA, Directrice générale des services

RÉGION NORMANDIE

M. Pascal HOUBRON, Conseiller régional
M. Xavier LEFRANÇOIS, Conseiller régional
Mme Catherine MORIN-DESAILLY, Conseillère régionale

VILLE DE ROUEN

Mme Fatima EL KHILI, Adjointe au Maire

CCI ROUEN MÉTROPOLE

M. Nicolas CARON, Membre associé

LE GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

M. Pascal GABET, Directeur général
M. Xavier LEMOINE, Directeur

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SEINE-MARITIME

M. Olivier JULIEN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

M. Richard APPERT, Conseiller communautaire
M. Cédric BROUT, Vice-Président
M. Vincent MARTIN, Président

Votre Agence d'urbanisme

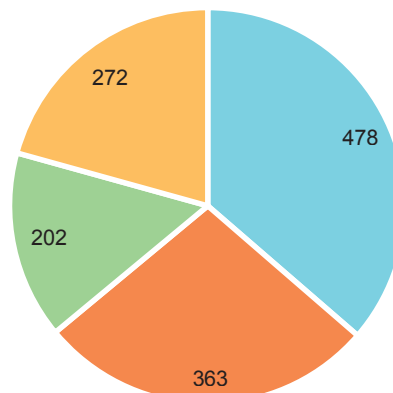
L'équipe et les projets

Les collectivités membres du Grand territoire ainsi que l'État et les partenaires abondent un budget annuel qui s'élève en 2021 à 1,1 M. d'€.

L'équipe se compose en décembre 2021 de 13 personnes, soit 12,5 équivalents temps plein.

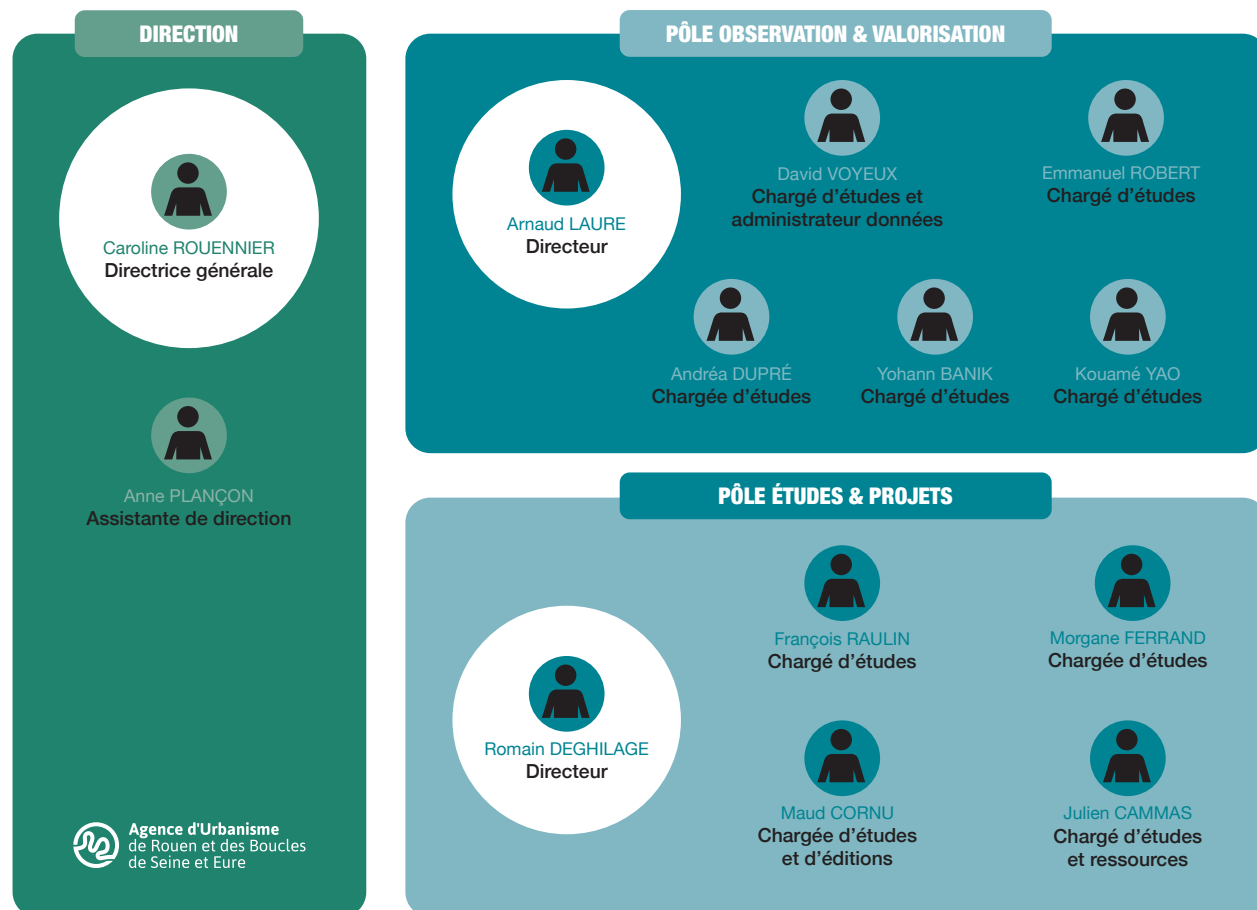
L'équipe a été mobilisée sur 46 dossiers menés auprès de partenaires.

Jours passés par axe d'études en 2021



■ OBSERVER ■ ACCOMPAGNER ■ ANIMER ■ POSITIONNER

L'équipe de l'Agence d'urbanisme (décembre 2021)



Une stratégie pour les trois prochaines années

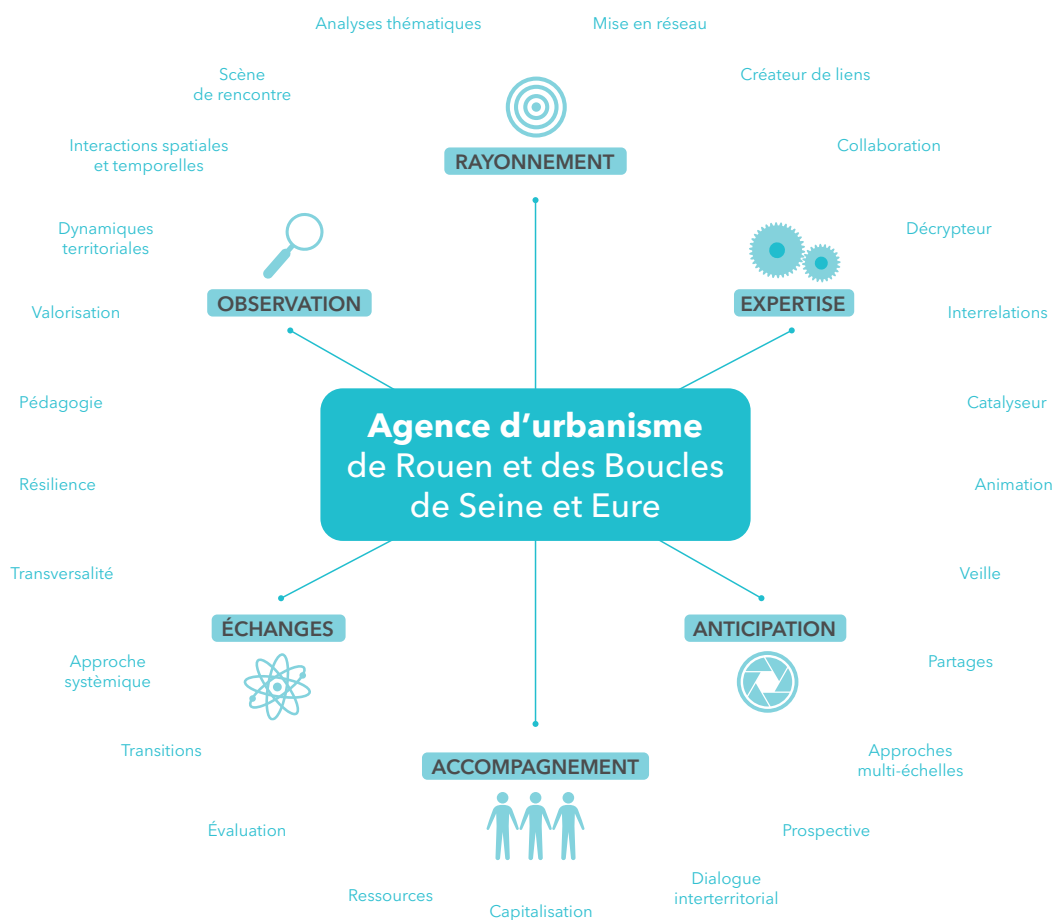
Les instances ont fait le choix de doter l'Agence d'une stratégie pour les trois années à venir (2022, 2023, 2024). Le document fixe les grandes orientations de travail, qui se déclinent suivant quatre composantes :

- un territoire d'action, lieu de l'inter-territorialité entre les EPCI membres ;
- un territoire d'observation, système territorial local et élargi aux différentes échelles de projets ;
- des thématiques de travail, structurées autour de champs d'expertise ;
- des grands domaines d'implication de l'Agence au service des territoires.

En parallèle, le programme de travail, défini annuellement avec les adhérents et partenaires de l'Agence, constitue la déclinaison opérationnelle de cette stratégie.

> En savoir plus sur la stratégie triennale : aubse.org/article/video-la-strategie-triennale-de-la-gence-2022-2023-2024

Domaines d'implication de l'Agence au service des territoires



axe 1

Parole de partenaire...

Bernard LEROY,
Président de l'Agglo Seine-Eure

« L'Agence contribue à apporter aux élus une meilleure connaissance du territoire, ses dynamiques et ses interactions avec les territoires voisins. L'Agence a ainsi participé à la construction de l'observatoire du foncier et de l'habitat de l'Agglomération. L'appui méthodologique tout au long de la démarche, les exploitations statistiques et la production d'indicateurs à différentes échelles ont constitué une aide précieuse. »



Observer les dynamiques territoriales

Depuis plus de dix ans, l'Agence accompagne la structuration des observatoires partenariaux existants et/ou elle les alimente en direct. Ils constituent un outil de capitalisation et de mémoire unique sur les évolutions territoriales locales.

Le mode d'usage de l'espace en est le parfait témoignage : inscrivant désormais sa troisième mise à jour, il assure une observation de l'évolution de l'usage du sol à l'échelle des six intercommunalités du Grand territoire depuis 1999.

L'année 2021 a été marquée par le suivi des observatoires partenariaux régionaux (comme Normandie artificialisation, Normandie Études Observation) et par la participation à des groupes de travail nationaux avec Intercommunalités de France ou la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme. Au sein du Grand territoire, l'Agence partage son expertise sur la mobilité, l'habitat, le foncier ou l'activité économique notamment auprès de la Métropole Rouen Normandie et de l'Agglo Seine-Eure. En 2021, l'équipe de l'Agence s'est également attachée à structurer une offre d'observatoires en appui des missions d'études et à destination des partenaires.

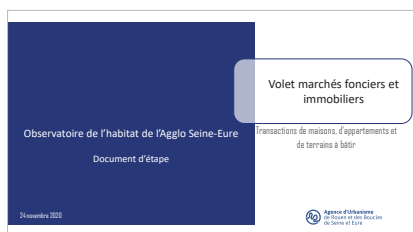
→ Les productions :



Observatoire des mobilités de la Métropole Rouen Normandie. OMMeR 2020

L'Observatoire des Mobilités de la Métropole Rouen Normandie (OMMeR) est mis à jour annuellement par l'Agence et ses partenaires depuis 2018. Pour cette 3^e édition sous ce format, une valorisation des données de l'observatoire via le portail de cartographie interactive du site web de l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE) est proposée. Ce portail permet la consultation de nombreuses données géographiques et de leurs historiques sur le transport collectif urbain, le vélo, le trafic routier, la sécurité routière et le stationnement.

aurbse.org/bibliographie/ommer-observatoire-des-mobilites-de-la-metropole-rouen-normandie-chiffres-cles-2020/



Observatoire de l'habitat et de l'aménagement de l'Agglo Seine-Eure. Document d'étape. Volet marchés fonciers et immobiliers. Transactions de maisons, d'appartements et de terrains à bâtir

Dans le cadre de l'accompagnement par l'Agence de l'Agglo Seine-Eure pour le montage et l'actualisation de son observatoire de l'habitat et de l'aménagement, ce document dresse un

point d'étape sur l'évolution des marchés fonciers à vocation d'habitat sur le territoire. Trois principes structurent ce document : un angle historique, une mise en perspective avec d'autres territoires, une subdivision en six secteurs du périmètre de l'Agglo, lorsque les données le permettent.



Observatoire de l'habitat et de l'aménagement de l'Agglo Seine-Eure. Suivi spatial de la construction de logements

Dans le cadre de l'accompagnement par l'Agence de l'Agglo Seine-Eure pour le montage et l'actualisation de son observatoire de l'habitat et de l'aménagement, ce document réunit les principales données statistiques disponibles pour caractériser l'activité de construction de logements dans l'agglomération.

Le rapport offre une approche rétrospective sur 10 ans, sur un découpage territorial fin, et a fait l'objet d'un travail préalable avec le service des Autorisations du Droit du Sol (ADS) pour structurer et standardiser les données. Le dispositif s'inscrit désormais dans la durée.

→ Autres démarches en cours :

- Observatoire des Zones d'Activité Économique - Métropole Rouen Normandie
- Observatoire de l'habitat et de l'aménagement - pour une approche transversale du foncier - Métropole Rouen Normandie
- Mode d'usage de l'espace - Grand territoire
- Préfiguration de l'observatoire de l'habitat - Département de l'Eure
- Structuration du dispositif d'observation de l'Agence - Grand territoire

Focus axe 1

L'observatoire de l'habitat et de l'aménagement de l'Agglo Seine-Eure

La mise en place d'une observation des dynamiques territoriales au sein de l'Agglo Seine-Eure est un maillon important de la chaîne de compréhension et d'appropriation des enjeux du territoire. Les élus et techniciens de l'agglomération ont en effet besoin d'une visibilité sur les évolutions en cours sur leur territoire pour prendre les bonnes décisions et mettre en œuvre des politiques adaptées. C'est pourquoi l'Agglo Seine-Eure a fait appel à l'Agence pour l'accompagner dans la structuration de son observatoire de l'habitat et de l'aménagement. L'Agence dispose depuis sa création d'un savoir-faire dans

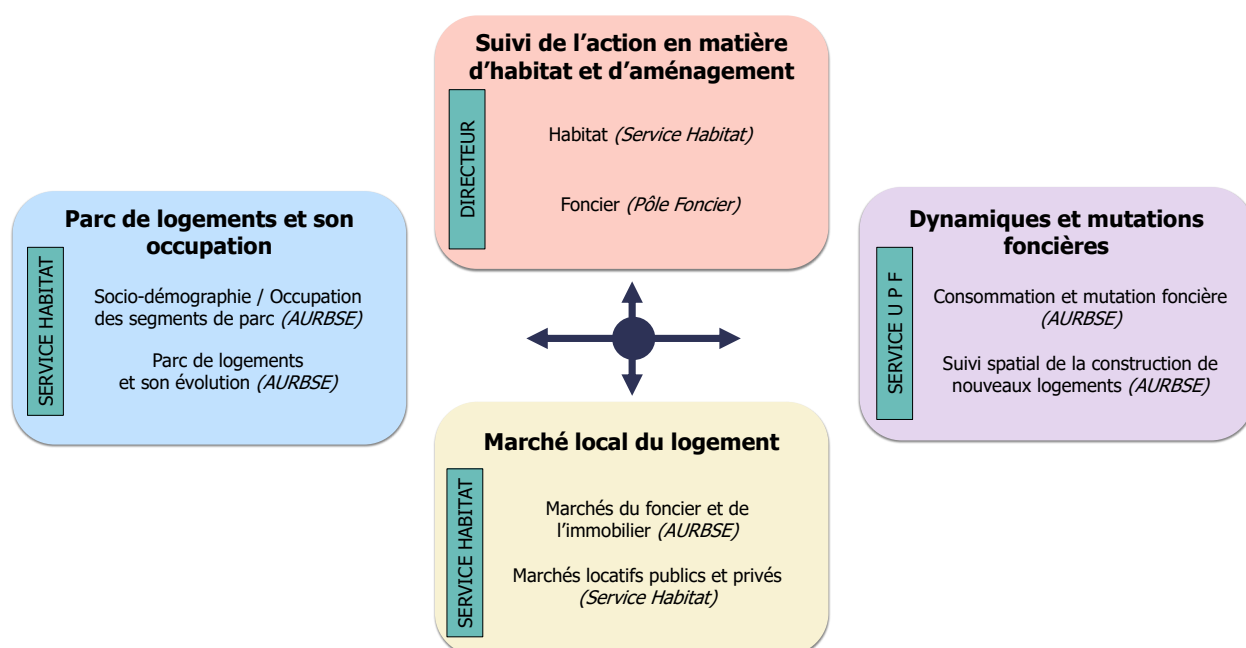
l'observation des phénomènes socio-démographiques et économiques territoriaux. La méthodologie qu'elle emploie peut être mise à profit dans le cadre d'observatoires qu'elle constitue ou bien qu'elle met en œuvre au sein des services des territoires adhérents.

L'Agglo Seine-Eure assure la maîtrise d'ouvrage de la démarche, associant les partenaires de sa politique de l'habitat (Union sociale de l'Habitat, Établissement Public Foncier de Normandie, etc.).

L'Agence d'urbanisme apporte un appui méthodologique pour définir le périmètre thématique de l'observatoire, les process de

constitution de données auprès des services de l'agglomération, articuler les démarches d'observation et mesurer les phénomènes à l'aide d'indicateurs adaptés. Elle pilote et produit des analyses dans plusieurs volets de l'observatoire : les marchés fonciers à vocation résidentielle, la localisation de la construction neuve, la socio-démographie et le parc de logements.

La saisie, l'analyse et le suivi des données sur l'habitat et l'aménagement bénéficient désormais d'un cadre structuré qui permet à l'Agglo Seine-Eure d'inscrire son observation territoriale dans la durée.



axe 2

Parole de partenaire...

Philippe GÉRICS,
Président de la Communauté
de communes Lyons-Andelle

« En amont du transfert de la compétence planification, nous avons demandé à l'Agence d'urbanisme de nous accompagner lors de plusieurs ateliers. De l'identification des enjeux d'aménagement à l'émergence de synergies intercommunales, l'accompagnement de l'AURBSE a permis de poser les premières bases d'un travail commun. Satisfait du résultat, je compte sur l'Agence pour renouveler ce partenariat sur d'autres projets. »



Accompagner

les territoires par la réalisation
d'études thématiques et
la contribution aux documents
de planification

L'Agence accompagne ses territoires adhérents dans la mise en œuvre de leurs projets et la réalisation de leurs documents de planification. Elle intervient dans les domaines de l'habitat, du foncier, du développement économique ou de la mobilité. En 2021, l'Agence a accompagné des Communautés de communes pour la mise en œuvre de leurs documents réglementaires (SCoT et PLUi), ou encore pour aider les instances intercommunales à statuer sur la prise de compétences planification et mobilité.

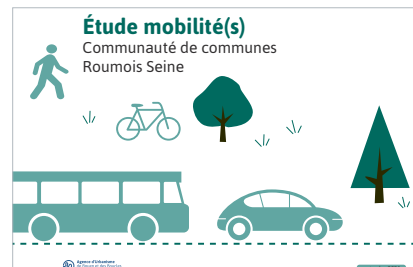
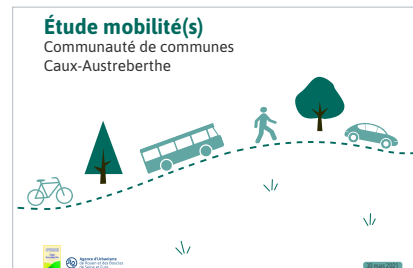
→ Les productions :

Études mobilité(s) : Communautés de communes Caux-Austreberthe, Roumois Seine

Afin d'éclairer la problématique de la mobilité au sein du Grand territoire, l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure propose aux Communautés de communes une analyse géographique et fonctionnelle des flux de déplacement au sein de leurs territoires. Ces analyses permettent de nourrir les réflexions autour de la prise de compétence mobilité par les intercommunalités édictée par la loi d'orientation des mobilités de 2019, tout en appliquant une méthodologie d'analyse mutualisée et une approche globale à l'échelle du système territorial.

<https://www.aurbse.org/bibliographie/etude-mobilites-communaute-de-communes-caux-austreberthe/>

<https://www.aurbse.org/bibliographie/etude-mobilites-communaute-de-communes-roumois-seine/>



Bilan du SCoT du Pays entre Seine et Bray 2014-2020

Le code de l'urbanisme prévoit la révision systématique de SCoT 6 ans après leur approbation. La Communauté de communes Inter-Caux Vexin a fait appel à l'Agence pour constituer le bilan à 6 ans du schéma de cohérence territoriale du Pays entre Seine et Bray, approuvé en 2014. Il est élaboré sur la base d'indicateurs de suivis et d'évaluation à partir d'une année de référence (2012) et des dynamiques d'évolution observables entre 2012 et 2017. L'échelle d'observation et d'analyse des indicateurs se décline par niveau de polarités de l'armature urbaine du SCoT, à l'échelle globale du territoire du SCoT mais également de la Communauté de communes Inter-Caux Vexin, créée après 2014.

aurbse.org/bibliographie/bilan-du-scot-du-pays-entre-seine-et-bray-2014-2020/

→ Autres démarches en cours :

- Accompagnement dans le cadre du PLUi HD - Communauté de communes Caux-Austreberthe
- État des lieux dans le cadre de l'élaboration de la stratégie économique - Communauté de commune Lyons Andelle
- Territoire pilote de sobriété foncière - Louviers / Agglo Seine-Eure
- Études mobilité(s) : Communautés de communes Inter-Caux Vexin et Roumois Seine

→ Démarches achevées :

- Évaluation du potentiel foncier - Agglo Seine-Eure

Focus axe 2

Accompagnement pédagogique des élus intercommunaux dans la prise de compétence planification

Dans un contexte de renouvellement de l'exécutif intercommunal, la Communauté de communes Lyons Andelle a souhaité engager une réflexion avec la collectivité afin de partager collectivement les enjeux actuels et à venir du territoire. L'intercommunalité entraine dans une période de construction s'articulant notamment autour de l'élaboration d'un projet de territoire.

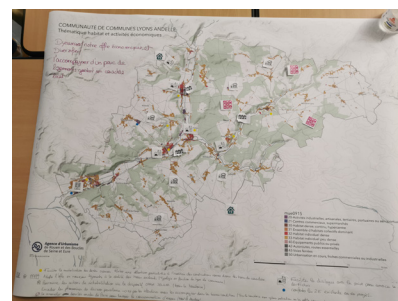
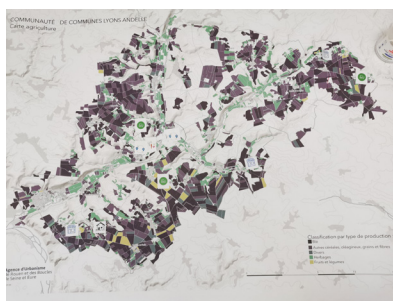
Suite aux échanges entre l'Agence et la Communauté de communes, un accompagnement a été identifié pour animer cette réflexion auprès des élus, notamment en amont du transfert de compétence planification à l'intercommunalité. La Communauté de communes a

également fait appel au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 27) et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure (DDTM 27) pour mettre en œuvre ces animations.

Cette collaboration a permis de combiner les compétences respectives de chaque structure. L'Agence est spécialisée dans l'observation territoriale, l'appui aux collectivités territoriales en matière de stratégie d'aménagement et l'animation de débats interterritoriaux. Le CAUE 27 est positionné sur les formations aux élus et techniciens de l'aménagement et intervient auprès des territoires pour des missions d'ordre pédagogique et d'ac-

Trois ateliers de travail se sont tenus successivement pour aboutir à une vision partagée des élus sur les enjeux de leur territoire et les défis à relever. Ces éléments sont venus nourrir le projet de territoire. En outre, les élus ont délibéré en faveur du transfert de la compétence planification, permettant ainsi à l'intercommunalité de se conformer aux exigences des récentes lois de décentralisation.

Ateliers CC Lyons Andelle



axe 3

Parole de partenaire...

Christophe BOUILLON,
Président de la Communauté
de communes Caux-Austreberthe

« L'Agence d'urbanisme accompagne nos collectivités en inscrivant nos enjeux à l'échelle du Grand territoire. Son rôle d'intermédiation entre les acteurs, de production de connaissances et d'accompagnement à l'élaboration de stratégies transversales est fondamental pour construire une politique cohérente, commune et complémentaire. L'enquête ménage déplacement est une illustration de l'apport de l'Agence dans une politique mobilité qui n'a de sens que conduite avec les autres territoires. »



Animer

le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances

L'animation du dialogue entre les élus, les techniciens et les acteurs institutionnels du Grand territoire est une mission qui incombe spécifiquement à l'Agence. L'expérience territoriale des habitants du Grand territoire s'affranchit des limites administratives des EPCI le constituant. Les élus ont besoin de comprendre les relations entre les territoires de manière à mieux coordonner les politiques sectorielles. En effet, le Grand territoire constitue un lieu d'interactions, d'échanges et de flux qui caractérisent l'interconnexion fonctionnelle des territoires entre eux. Il abrite également des continuités naturelles et paysagères de grande échelle.

À ce titre, l'Agence a été missionnée par les élus du Grand territoire pour approfondir ses travaux d'analyse et de compréhension des interactions. « L'Itinéraire Grand territoire » est engagé en ce sens dès septembre 2021, et pour une durée de 3 ans, afin de répondre aux enjeux communs en matière de foncier, de mobilité et de développement économique.

→ Les productions :

Études des mobilités du Grand territoire - Les pulsations urbaines

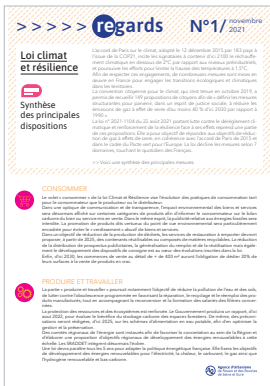
Le cycle d'études des mobilités a comme vocation l'amélioration de la connaissance des relations interterritoriales au sein du Grand territoire.

Pour cette première édition, l'Agence a livré une approche inédite de la mobilité quotidienne des habitants à l'échelle des aires urbaines de Rouen et Louviers avec la méthode des pulsations territoriales inspirée du CEREMA.



<https://www.aurbse.org/article/etude-des-mobilités-les-pulsations-territoriales-les-aires-urbaines-de-rouen-et-louviers-au-rythme-des-mobilités-quotidiennes/>

Regards n°1, loi Climat et Résilience



L'accord de Paris sur le climat, adopté le 12 décembre 2015 par 183 pays à l'issue de la COP21, incite les signataires à contenir d'ici 2100 le réchauffement climatique en dessous de 2° C par rapport aux niveaux préindustriels, et poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5° C. Afin de respecter ces engagements, de nombreuses mesures sont mises en œuvre en France pour engager les transitions écologiques et climatiques dans les territoires.

La convention citoyenne pour le climat, qui s'est tenue en octobre 2019, a permis de recueillir 149 propositions de citoyens afin de « définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990 ».

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets reprend une partie de ces propositions. Elle vise à répondre aux objectifs de réduction de gaz à effets de serre, en cohérence avec l'accord de Paris de 2015 et dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe. La loi décline les mesures selon 7 domaines, touchant le quotidien des Français.

<https://www.aurbse.org/bibliographie/regards-n1-loi-climat-et-resilience-synthese-des-principales-dispositions/>

→ Autres démarches en cours :

- L'Itinéraire Grand territoire - Analyses des interactions territoriales

→ Démarches achevées :

- Panorama des dispositifs d'observation territoriale en Normandie

Focus axe 3

Étude des interrelations et interactions territoriales

Une étude a été confiée à l'Agence par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de l'évaluation de son SCoT à 6 ans. Il s'agissait de comprendre les interrelations et interactions qui animent le fonctionnement systémique du Grand territoire, en vue notamment d'interroger la pertinence du périmètre du SCoT métropolitain.

L'ordonnance de modernisation des SCoT parue dans la continuité de la loi ELAN a imposé aux intercommunalités disposant d'un PLUi à la même échelle que leur SCoT de mener une consultation auprès des EPCI limitrophes et d'organiser un dé-

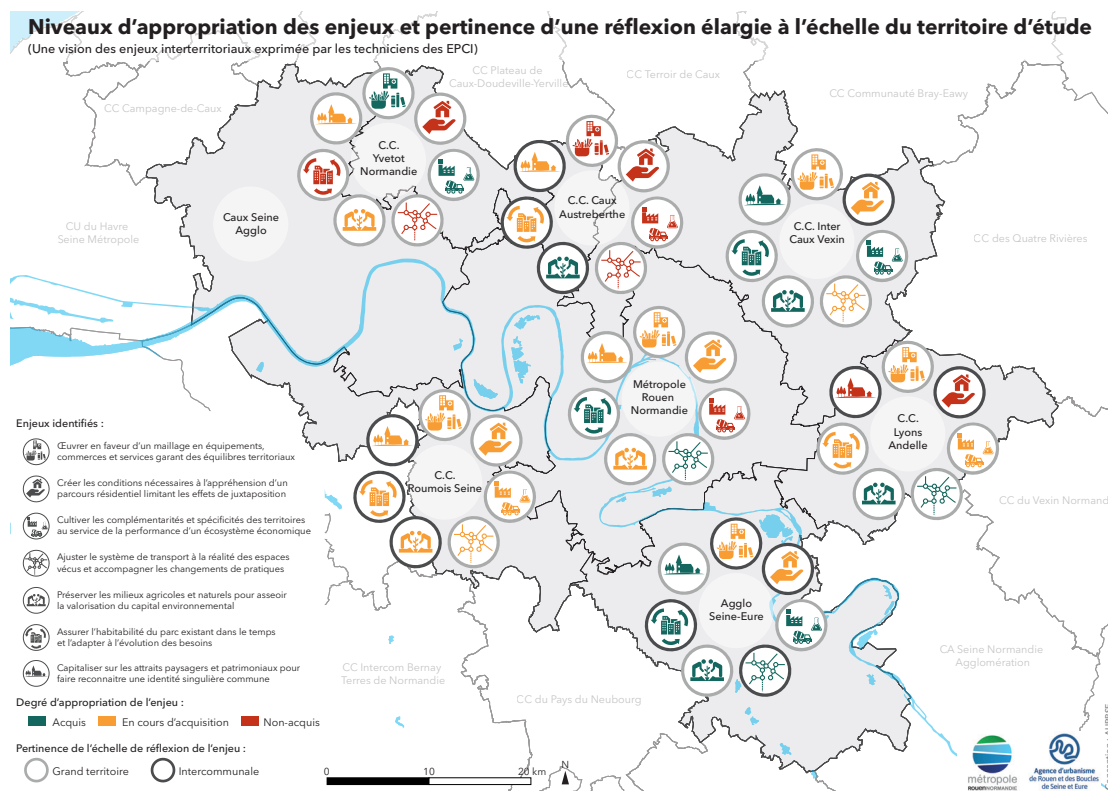
bat en conseil métropolitain sur ce sujet. Les 8 EPCI concernés par cette démarche sont la Métropole Rouen Normandie, l'Agglo Seine-Eure, Caux-Seine Agglo et les Communautés de communes Caux-Austreberthe, Inter-Caux Vexin, Lyons Andelle, Roumois Seine et Yvetôt Normandie.

Le travail de l'Agence s'est attaché à révéler les liens qui connectent ces territoires entre eux. Cette étude a été menée en partenariat avec les techniciens des EPCI limitrophes à l'occasion d'ateliers de travail participatifs et collaboratifs. Ces temps de partage et d'échange ont permis

de préciser collectivement les enjeux liés aux interactions et interrelations vécus par ces territoires et d'esquisser les cadres de coopération et d'action susceptibles de se construire à terme. Un questionnaire en ligne a permis de récolter davantage de matière auprès des techniciens des EPCI pour qualifier le niveau d'appropriation des enjeux identifiés et la capacité des territoires à travailler ces questions à une échelle élargie.

L'exploitation des résultats du questionnaire est le reflet d'une vision des enjeux interterritoriaux exprimée par les techniciens des EPCI.

Cartographie des enjeux



axe 4

Parole de partenaire...

François PHILIZOT,
Délégué interministériel
au développement
de la Vallée de la Seine

« Une coopération structurée avec le réseau des agences d'urbanisme s'est développée dans le cadre du contrat de plan interrégional dédié à la Vallée de la Seine. Peu avant l'aboutissement de celui-ci, éclairer le long terme était une nécessité : la capacité d'animation des agences d'urbanisme, la connaissance acquise par elles des enjeux du territoire nous ont donné un point d'appui solide pour construire un exercice prospectif. Sa restitution organisée par l'AURBSE, a confirmé, par la participation suscitée, l'intérêt de cette démarche de réflexion collective. »



Positionner

le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales

Situé au cœur de l'axe Seine, entre Le Havre et Paris, le Grand territoire fait l'objet d'enjeux qui dépassent son périmètre géographique.

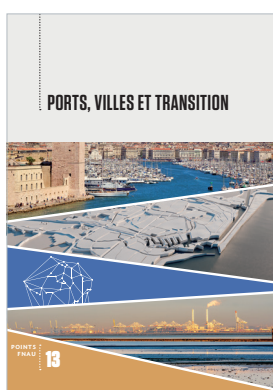
Aussi, l'Agence se mobilise pour aider à comprendre et à anticiper ces dynamiques extra-territoriales. Avec l'appui, depuis plus de dix ans, des 4 autres Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, elle contribue, par ses études et observations, à positionner l'axe Seine sur l'échiquier national et européen. Par ailleurs, elle partage ses réflexions sur des scènes nationales de rencontre, contribuant ainsi à valoriser Rouen et sa dimension Grand territoire dans de nombreux réseaux supra-régionaux.

Les productions :

Vallée de la Seine - Enjeux et perspectives. Pour un tourisme durable

Élaborée dans le cadre de la poursuite des travaux du réseau de la Coopération des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine pour le Contrat de Plan Interrégional État - Régions Île-de-France et Normandie, cette note présente les principaux enjeux liés au développement du tourisme de proximité dans les territoires de l'axe Seine, à l'aune des transitions en cours. Le travail a été prolongé par la rédaction de fiches actions pour alimenter le futur CPIER sur cette thématique.

aurbse.org/bibliographie/vallee-de-la-seine-enjeux-et-perspectives-pour-un-tourisme-durable/



Vallée de la Seine : vaste espace logistique aux enjeux d'envergure internationale. Ports, villes et transition

Cet article est extrait de l'ouvrage "Ports, villes et transition" paru aux éditions Gallimard en 2021 et produit par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Territoire de plus de 11 millions d'habitants irrigué par la Seine, de Paris jusqu'au Havre, la Vallée de la Seine constitue un maillon stratégique de la compétitivité économique française. Un décret de 2013 a permis la création d'une délégation interministérielle en charge de son développement ; elle intervient conjointement auprès des Régions Île-de-France et Normandie. Un territoire organisé, entre industrie, port et corridor, qui s'invente un destin commun.

aurbse.org/bibliographie/vallee-de-la-seine-vaste-espace-logistique-aux-enjeux-denvergure-internationale



Articuler les échelles pour mieux comprendre les interdépendances entre les territoires : l'exemple des mobilités

Regards croisés de Caroline ROUENNIER, Directrice de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure et de Juliette MAULAT, Maître de conférences à l'Université Paris I et membre de la plateforme rouennaise POPSU Métropole. Deux approches complémentaires, de terrain et de recherche, qui éclairent les enjeux de mobilité du Grand territoire à Rouen. Ces deux articles sont extraits de Traits d'Agence N°38 édité par la FNAU, qui rassemble de nombreuses contributions d'agences d'urbanisme engagées dans des démarches territoriales POPSU.

aurbse.org/bibliographie/articuler-les-echelles-pour-mieux-comprendre-les-interdependances-entre-les-territoires-lexemple-des-mobilités

Autres démarches en cours :

- Contrat de Plan interrégional État-Régions (CPIER) : fiche 1.4
 - > Cartographie des Grands Projets
 - > Sites stratégiques Val d'Hazey-Gaillon, Louviers Audresset

Démarches achevées :

- Contrat de Plan interrégional État-Régions (CPIER) Normandie et Île-de-France : fiche 1.1
 - > Pilotage de la coopération des Agences d'urbanisme 2019-2021
- Caravane des paysages : organisation d'une conférence et accueil d'une exposition à Elbeuf

Focus axe 4

5^e Rencontre des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

Les Agences d'urbanisme de Paris, Rouen, Le Havre, Caen et d'Île-de-France, sont réunies depuis plus de dix ans au sein de la Coopération des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine. Par leurs études et observations, elles contribuent à alimenter les réflexions des Régions Île-de-France et Normandie dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État – Régions de la Vallée de la Seine.

Dans ce cadre, elles ont organisé une réflexion prospective à l'échelle de la Vallée de la Seine à l'horizon 2040. La démarche,

intitulée «Seine Visions 2040», a pris la forme d'un cycle de quatre ateliers thématiques qui a réuni plus de 250 participants qui ont construit leurs «visions» de la Vallée de la Seine à l'horizon 2040.

La restitution de ces ateliers thématiques a pris la forme d'un récit prospectif. La démarche, ainsi que les réflexions engagées par les Agences d'urbanisme dans le cadre du CPIER 2015-2020, ont également servi à nourrir le propos d'un ouvrage de synthèse cartographique intitulé «Quelle(s) Vallée(s) de la Seine en 2040?».

La 5^e Rencontre des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine constitue la restitution finale de ces travaux. Dans un contexte sanitaire encore contraint, cette rencontre s'est tenue en ligne le 19 mars 2021, dans les conditions d'un plateau télé à suivre en direct. Les vidéos de synthèse des débats, disponibles sur vdseine.fr, capitalisent des témoignages sur les réalisations marquantes du CPIER 2015-2020, qui inspireront la construction de la Vallée de la Seine de demain.





Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure
101, Bd de l'Europe – CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96
Courriel : contact@aurbse.org – Site : www.aurbse.org